

**Fonds de revenu mensuel américain Sentry - Série AH
16 décembre 2020**

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu mensuel américain Sentry (le «fonds») que vous devez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. au 1-800-792-9355 ou à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

| | | | |
|---|--------------------|--------------------------------|--|
| Code(s) du fonds : | US FAI: 50249 | Gestionnaire du fonds : | CI Investments Inc. |
| Date de création de la série : | 9 mars 2020 | Gestionnaire de portefeuille : | CI Investments Inc. |
| Valeur totale du fonds au 30 octobre 2020 : | 707,44 millions \$ | Distributions : | Mensuelles. Revenu et gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires, à moins que vous ne demandiez de les recevoir en espèces. |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,16 % | Placement minimal : | Initial 500 \$ |

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds de revenu mensuel américain Sentry cherche à procurer aux épargnants un revenu stable et une appréciation du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe américains.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 octobre 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 octobre 2020)

| | |
|--|--------|
| 1. Alphabet Inc., catégorie C | 5,03 % |
| 2. Amazon.com Inc. | 3,81 % |
| 3. Trésor des États-Unis 1,63 % 15-août-2029 | 3,64 % |
| 4. Trésor des États-Unis 0,88 % 15-jan-2029 | 3,30 % |
| 5. Trésor des États-Unis 2,00 % 15-fév-2050 | 3,22 % |
| 6. MasterCard Inc. | 3,06 % |
| 7. Berkshire Hathaway Inc., catégorie A | 2,91 % |
| 8. Brookfield Asset Management Inc., catégorie A | 2,79 % |
| 9. Visa Inc., catégorie A | 2,65 % |
| 10. Facebook Inc., catégorie A | 2,51 % |

Répartition des placements (au 30 octobre 2020)


| | |
|---|---------|
| Pourcentage total des dix principaux placements | 32,92 % |
|---|---------|

| | |
|----------------------------|-----|
| Nombre total de placements | 113 |
|----------------------------|-----|

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la «volatilité».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est faible à moyenne.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique «Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?» dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Fonds de revenu mensuel américain Sentry - Série AH

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de série AH du fonds au cours de la dernière année, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car la série AH du fonds est disponible depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible, car la série AH du fonds est disponible depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car la série AH du fonds est disponible depuis moins de douze mois consécutifs.

À qui ce fonds est-il destiné?

Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- êtes disposé à accepter un niveau de risque faible à moyenne
- cherchez à obtenir une source régulière de revenu et la possibilité d'une plus-value du capital à long terme
- souhaitez ajouter une position en titres américains à votre portefeuille de placements
- prévoyez conserver votre placement de moyen à long terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Si vous détenez le fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série AH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des titres de la série AH du fonds, vous pourriez devoir choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

| Ce que vous payez | | Comment ça fonctionne |
|---|--|--|
| En pourcentage (%) | En dollars (\$) | |
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | | |
| 0 % à 5,00 % du montant investi | 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie | <ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre représentant. Les frais d'acquisition initiaux sont généralement déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission. |
| Frais d'acquisition reportés (FAR) | | |
| Si vous vendez : moins de 1 an après l'achat : 5,5 % moins de 2 ans après l'achat : 5,0 % moins de 3 ans après l'achat : 5,0 % moins de 4 ans après l'achat : 4,0 % moins de 5 ans après l'achat : 4,0 % moins de 6 ans après l'achat : 3,0 % moins de 7 ans après l'achat : 2,0 % après 7 ans : 0,0 % | 0 \$ à 55 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue | <ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, CI Investments Inc. verse à la société de votre représentant une commission pouvant atteindre 5,00 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à CI Investments Inc. Une fois que vous aurez détenu vos titres pour la durée du barème des frais d'acquisition reportés, ils seront automatiquement échangés contre des titres de série AH (sous FAI) sur une base trimestrielle (reportez-vous à la rubrique «Frais du fonds» ci-dessous pour plus de détails). Vous pouvez échanger vos titres contre des titres à frais d'acquisition reportés d'un autre fonds géré par CI Investments Inc. sans payer de frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds. Les frais d'acquisition reportés seront basés sur le coût initial de vos titres. Vous pouvez vendre jusqu'à 10,00 % de vos titres chaque année sans payer de frais d'acquisition reportés. |
| Frais d'acquisition réduits (FR) | | |
| Si vous vendez : pendant les 18 premiers mois : 3,0 % dans les 18 mois qui suivent : 2,5 % moins de 3 ans après l'achat : 2,0 % après 3 ans : 0,0 % | 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue | <ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition réduits sont à taux fixe et sont déduits du montant vendu, selon le coût initial et le nombre de titres vendus. Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons à la société de votre représentant une commission d'au plus 3,00 %. Les frais d'acquisition réduits que vous payez lorsque vous vendez des titres du fonds nous sont remis. Une fois que vous aurez détenu vos titres pour la durée du barème des frais d'acquisition réduits, ils seront automatiquement échangés contre des titres de série AH (sous FAI) sur une base trimestrielle (reportez-vous à la rubrique «Frais du fonds» ci-dessous pour plus de détails). Vous pouvez échanger n'importe quand vos titres achetés selon ce mode de souscription contre des titres d'un autre fonds achetés selon le même mode de souscription, sans payer de frais d'acquisition. Le calendrier des frais d'acquisition réduits est établi selon la date à laquelle vous avez acheté des titres du fonds initial, et les taux et la durée de ce barème continueront de s'appliquer. |

Fonds de revenu mensuel américain Sentry - Série AH

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série.

Au 30 septembre 2020, les frais des titres de série AH du fonds s'élevaient à 2,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|---|--|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), des frais d'administration et certains frais du fonds de la série. | 2,16 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du fonds. | 0,06 % |
| Frais du fonds | 2,22 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres de série AH du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. CI Investments Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant (ou courtier exécutant). Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

| Option de frais d'acquisition | Montant de la commission de suivi | |
|-------------------------------------|--|--|
| | En pourcentage (%) | En dollars (\$) |
| Frais d'acquisition initiaux | Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement. | Jusqu'à 10,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie annuellement. |
| Frais d'acquisition reportés | Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement lorsque le délai précisé dans le barème des frais de rachat applicable sera écoulé, et jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement par la suite. | Jusqu'à 2,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie annuellement une fois que le délai précisé dans le barème des frais de rachat applicable sera écoulé, et jusqu'à 10,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie annuellement par la suite. |
| Frais d'acquisition réduits | Aucune commission de suivi la première année, jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement la deuxième et la troisième années, et jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement par la suite. | Aucune commission de suivi la première année, jusqu'à 5,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie la deuxième et la troisième années, et jusqu'à 10,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie annuellement par la suite. |

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|---|---|
| Frais de négociation à court terme | Des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez, si nous établissons que vous avez effectué des opérations à court terme inappropriées. Ces frais sont remis au fonds. |
| Frais d'échange | La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2,00 % de la valeur des titres que vous échangez contre des titres d'un autre fonds que nous gérons. |
| Frais liés au placement minimal requis | Si vous participez à un des programmes que nous gérons et que la valeur de votre placement est inférieure au placement minimal requis par le programme, nous pourrions vous imputer des frais annuels correspondant au plus à 0,15 % de la valeur liquidative des titres de la série du fonds que vous détenez dans le cadre du programme, et ces frais nous seront payables trimestriellement par le rachat de titres (sans frais). |
| Frais de reclassement | Si vous transférez des titres de série A, série AH, série AT6, série B ou série BT à une série différente de titres du même fonds, autre qu'un passage automatique de la série B à la série A ou de la série BT à la série T, vous pourriez devoir nous payer des frais de reclassement si vous avez acheté vos titres de série A, série AH, série AT6, série B ou série BT selon une option avec frais d'acquisition reportés, frais d'acquisition réduits ou frais d'acquisition réduits 2. Les frais de reclassement correspondent aux frais de rachat que vous devriez payer pour faire racheter vos titres de série A, série AH, série AT6, série B ou série BT. |
| Frais en cas de chèque sans provision | Si un paiement est refusé par votre banque pour quelque raison que ce soit, nous vous réclamerons des frais de 25 \$. |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

CI Investments Inc.
2, rue Queen Est, 20e étage
Toronto (Ontario) M5C 3G7

Tél. : 1-800-792-9355
servicefrancais@ci.com
www.ci.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.